



Le labyrinthe du libre-échange

L'entente du bois-d'œuvre sonne le glas de l'Aléna

Par [Pierre Dubuc](#)

Mondialisation.ca, 11 décembre 2006

L'aut'journal no 255 11 décembre 2006

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Économie](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

La crise du bois d'œuvre et l'entente qui vient de la clore ont, je pense, une portée bien plus grande qu'on ne le croit généralement. Et les conséquences peuvent s'en faire sentir pendant longtemps « , a déclaré Jacques Parizeau lors de sa présentation au cours des Journées de réflexion sur l'emploi, organisées par la FTQ, les 14 et 15 novembre derniers. Lisant un texte préparé spécifiquement pour l'occasion (1), M. Parizeau a parlé d'une » crise sérieuse qui frappe l'industrie manufacturière au Québec, bien plus importante que celles qu'on a connues dans le passé « . Avant d'aborder les solutions possibles, M. Parizeau a cherché à poser un » diagnostic correct » sur la situation en reconnaissant que ce » n'était pas facile « . Il a identifié comme principaux facteurs le retard de la productivité de l'industrie manufacturière par rapport aux États-Unis (35 %) et à l'Ontario (23 %), le taux de change, la concurrence chinoise, la détérioration de la situation économique de notre principal marché, les États-Unis. M. Parizeau s'est longuement attardé sur la crise de l'industrie forestière. Après avoir rappelé le contexte des règles commerciales de l'OMC et de l'Aléna auquel le Canada a consenti à sacrifier l'autonomie de sa politique commerciale – parce que » dans ce domaine comme tant d'autres, le droit protège le petit contre le gros » – l'ancien premier ministre a souligné que les États-Unis viennent de bafouer ces règles dans le cas de l'entente sur le bois d'œuvre en faisant fi des condamnations de leurs pratiques protectionnistes par les instances de l'OMC et de l'ALENA. » En somme, souligne-t-il, une industrie engagée dans la foresterie, le sciage, la pâte et le papier n'est certaine que d'une chose : c'est que les Américains ne suivront que les règles qu'ils établissent eux-mêmes et que rien n'est sûr » en ajoutant qu'il » n'y a pas de frein plus puissant à l'investissement, à la productivité et à la modernisation que de ne pas savoir ce qui va arriver « . Le message est donc clair : » Dans un monde où les capitaux ont une remarquable mobilité, si l'on veut investir cent ou deux cents millions de dollars dans la pâte et le papier, il vaut mieux le faire aux États-Unis qu'au Canada ou au Québec. » Les conséquences, selon M. Parizeau, sont facilement imaginables : » On exploitera les usines québécoises tant qu'elles feront de l'argent. La forêt en prendra encore un coup, l'équipement vieillira et, éventuellement, on fermera en blâmant la concurrence chinoise ou le prix du bois. Le gouvernement aidera telle ou telle coopérative locale à ramasser les miettes et aidera les travailleurs plus âgés à prendre une retraite anticipée. »

Depuis longtemps ardent promoteur du libre-échange et partisan de l'Aléna, M. Parizeau reconnaît que les conséquences de cette décision ne se limitent pas au secteur forestier ni au Québec. » À partir du moment où le gouvernement américain revient à l'utilisation des mesures arbitraires pour protéger son marché, qui est d'autre part le plus gros marché pour les produits québécois (bien plus important que le marché des provinces canadiennes), pourquoi un industriel québécois prendrait-il le risque de continuer à investir au Québec ?

Plutôt se développer aux États-Unis. » » J'exagère, bien sûr, je force la note, ajoute-t-il aussitôt, mais c'est pour faire comprendre à quel point il est apparu une sorte de danger diffus qui, d'ailleurs, si cela peut nous consoler, s'applique autant à l'Ontario. » Quelle solution pour le secteur forestier ? M. Parizeau affirme qu'il ne faut pas se contenter de jeter sur le problème de grosses sommes d'argent qui » risquent de disparaître dans la nature. » L'argent doit être consacré à la réorganisation de l'industrie forestière du sciage, de la pâte et du papier par l'intermédiaire de la SGF, » en s'appuyant sur Rexfor qu'elle a absorbée, en collaboration avec Investissement Québec « . Il reconnaît cependant » l'extraordinaire complexité du problème, à la fois sur le plan technique quant au partage des ressources et à la réorganisation des usines que sur le plan politique « . Au cours de son allocution, M. Parizeau a également traité des différentes facettes de la question du taux de change. Sa glissade jusqu'à 65 cents américains qui a eu un effet de chloroforme sur les industriels qui n'ont pas consenti d'efforts pour moderniser leurs équipements. De son appréciation de 40 % face au dollar américain, mais également du yuan qui est à parité fixe avec le dollar américain, ce qui pénalise doublement nos exportations sur le marché américain. De la chute de 10 % des investissements en équipements et outillages alors que le redressement du taux de change aurait dû inciter à la modernisation des installations, la majeure partie de l'équipement et de l'outillage étant importée. Le ralentissement de l'économie américaine devrait normalement réduire la demande de produits canadiens et provoquer une chute graduelle du dollar canadien, mais le maintien d'une forte demande mondiale pour le pétrole albertain et les matières premières infirme cette tendance. » L'économie canadienne casse en deux, constate M. Parizeau. Celles de l'Ontario et du Québec, fortement axées sur l'industrie manufacturière ralentissent, celle de l'Ouest, emportée par le pétrole, le gaz et les mines, explosent. «

Que faire face à la débandade du secteur industriel ? M. Parizeau a donné plusieurs exemples d'interventions réussies de l'État par le passé : la création de Provigo par l'intervention de la Caisse de dépôt - » les restructurations industrielles passent par celles de la distribution « , lance-t-il - Sidbec dans les années 1960, Pétromont dans la pétrochimie, Biochem-Pharma. M. Parizeau croit que l'État québécois possède les outils nécessaires pour intervenir, à condition de ne pas le faire de façon dogmatique ou en cherchant à tout prix à sauver les canards boiteux. Bien entendu, le contrôle de la politique commerciale nous échappe et, rappelle-t-il, » on ne peut compter sur la politique commerciale canadienne pour donner un coup de main pendant que les profondes transformations industrielles se produisent. Les intérêts industriels de chacune des régions canadiennes ne sont pas les mêmes. De temps à autre, il faut bien sacrifier les uns pour faire avancer les autres « . Puis, faisant référence au projet indépendantiste, il ajoute : » Dans un autre cadre politique, la question en se poserait pas de la même façon. Mais nous n'en sommes pas encore là. » » Finalement, conclut M. Parizeau aux applaudissements nourris des participants, il faut parler vrai. De ce temps-ci, on cherche à nous convaincre qu'au Québec, nous nous opposons à tout, que, même si on ne s'opposait pas, on ne pourrait rien faire parce qu'on n'a pas d'argent et, comme d'habitude, que notre impuissance est due moitié-moitié à notre incapacité et au fédéral. En attendant que nous soyons tous tellement vieux que rien n'aura plus d'importance. Comme vous avez pu le constater, je ne suis pas d'accord. «

(1) Jacques Parizeau. La situation du secteur manufacturier et pistes d'actions.

Pierre Dubuc est éditeur et rédacteur en chef de [L'aut'journal](#).

Articles Par : [Pierre Dubuc](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca